

Hôpital Erasme • Route de Lennik 808 - B - 1070 Bruxelles
T 02 555 31 11 - M webmaster@erasme.ulb.ac.be

Chantal Van Caelenberghe
T 02 555 59 59 de 8h à 12h
M Chantal.Van.Caelenberghe@erasme.ulb.ac.be

Catherine Lechat
T 02 555 81 17 - M catherine.lechat@erasme.ulb.ac.be

Polyclinique du Lothier
Boulevard Baudouin 27 - B - 1000 Bruxelles
T 02 221 87 11 - F 02 221 87 02
M polyclinique.lothier@erasme.ulb.ac.be

Polyclinique de Nivelles
Rue des Conceptionnistes 3 - B - 1400 Nivelles
T 067 84 06 92 - F 067 84 06 91
M accueil.polyclinique-nivelles@erasme.ulb.ac.be

www.erasme.ulb.ac.be

Hôpital
Erasme



ULB

Devenez volontaire à l'Hôpital Erasme

Volontariat

Editeur responsable : Pr Johan Kips
Hôpital Erasme ULB - Route de Lennik 808 - B - 1070 Bruxelles
12/2016 • Graphisme : © Geluck, Suykens & Partners • 27097/0



Qu'est-ce que le volontariat à l'Hôpital Erasme ?

Être proche du patient pour améliorer son bien-être, en collaboration avec les professionnels de la santé, voici ce qui représente l'essence même du volontariat à l'Hôpital Erasme.

Ce service d'accompagnement de l'hôpital est proposé dans plusieurs secteurs : Accueil, Urgences, Chirurgie pédiatrique, Chimiothérapie, Bibliothèque, Gériatrie de jour, visites et distribution de thé et café en chambre.

Les volontaires qui y travaillent ne se substituent pas au personnel soignant mais apportent une aide précieuse dans l'accueil et l'accompagnement du patient et de son entourage au sein de l'hôpital.

Quels sont les rôles du volontaire ?

- **Accueillir et accompagner les patients** et les **visiteurs** dans l'Hôpital Erasme, les guider vers les consultations, les unités de soins et les services techniques
- Veiller au **bien-être des patients hospitalisés**
- Être à l'**écoute du patient** sans interférer dans sa vie privée
- Respecter son **engagement** dans la régularité
- **S'interdire tout avis médical**, infirmier et paramédical.

Qualités requises

- Le désir d'aller vers l'autre sans rien attendre en retour
- L'écoute attentive et la disponibilité
- Le respect des personnes, de leur vie privée, de leur intimité et de leurs convictions philosophiques et religieuses
- La capacité à entrer dans la vie de quelqu'un ou d'une famille sur la pointe des pieds, en sortir de la même façon
- Le devoir de confidentialité : le volontaire doit considérer que par principe tout ce qu'il aura entendu et vu dans le cadre de son activité est basé sur une relation de confiance et de discrétion
- L'esprit d'équipe
- La modestie et l'humilité : il accepte ses limites et celles d'autrui.

Durant la période de son engagement, le volontaire est amené à suivre plusieurs formations **obligatoires**.

En pratique

Les prestations du volontaire sont fixées à un minimum de **40 présences par an**, à raison de quatre heures d'affilée par semaine.

Vous désirez rejoindre notre équipe de volontaire ?

⇨ Chantal Van Caelenberghe

T 02 555 59 59 de 8h à 12h

M Chantal.Van.Caelenberghe@erasme.ulb.ac.be

⇨ Catherine Lechat

T 02 555 81 17

M Catherine.Lechat@erasme.ulb.ac.be